



## Sélection de la Métropole de Rouen Normandie parmi les finalistes du prix Capitale européenne de la culture



**Thematique** 

Type d'actualité

Le vendredi 3 mars 2023, le jury du concours de Capitale européenne de la culture a annoncé le nom de quatre finalistes français pour l'édition 2028. Parmi les projets, celui de Rouen a été sélectionné pour la prochaine étape.

Pour l'édition 2028, 9 villes françaises avaient soumis leur candidature : Amiens, Bastien, Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nice, Reims, Rouen et Saint-Denis.

Pour rappel, le label de Capitale européenne de la culture est né en 1985 sous l'impulsion de l'actrice et ministre de la culture grecque Melina Mercouri et du ministre de la culture français Jack Lang. L'initiative a été proposée suite au constat fait par les responsables européens que l'Europe avait jusqu'alors beaucoup œuvré pour les questions de politique et d'économie, mais laissé de côté les aspects culturels. Avec cette initiative, l'Union européenne souhaite mettre en lumière la richesse et la diversité des cultures en Europe, célébrer les caractéristiques culturelles communes, accroître le sentiment d'appartenance des citoyens européens à un espace culturel commun et favoriser la contribution de la culture au développement des villes. Ainsi il s'agit pour les villes lauréates de promouvoir leur patrimoine et offre culturels en organisant tout au long de l'année des événements qui attireront un grand nombre de visiteurs.

Les lauréats sont annoncés 4 années en amont pour laisser le temps de préparer la programmation culturelle. L'attribution du prix répond à une logique géographique préétablie par la Commission européenne. En 2028, une ville française et une tchèque se partageront le titre.

Veszprém en Hongrie, Eleusis en Grèce et Timișoara en Roumanie sont toutes les trois capitales européennes de la culture 2023. En France, 4 villes ont déjà reçu le label : Marseille a été lauréate en 2013, Lille en 2004, Avignon en 2000 et Paris en 1989.

Après avoir analysé les dossiers de candidatures et interrogé les candidats lors d'entretiens à Paris, le jury, composé de 12 membres, dont dix désignés par les institutions européennes et deux par le ministère français de la culture, a sélectionné les villes de Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier et Rouen pour la finale du prix.

Les finalistes ont maintenant jusqu'à l'automne pour réaliser un second dossier plus complet. Le jury se rendra ensuite dans chaque territoire et rendra son avis d'ici la fin de l'année 2023.

Le projet de Rouen Seine Normande 2028 ne se limite pas à la ville de Rouen, mais s'étend le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre, jusqu'à Honfleur. L'équipe du projet souhaite travailler avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le label Capitale européenne de la culture.